

* Retrouvez-nous le 6 septembre au forum
des associations de Saint Piat et le 7
septembre à celui de Mévoisins



INSCRIPTIONS 2025-2026

amicaledes4villages@gmail.com

DÉPÔT OBLIGATOIRE DU DOSSIER ET DU RÈGLEMENT

2 JOURS AU MINIMUM AVANT LE 1^{er} COURS (même pour un cours d'essai)

Inscription aux forums des assos * ou dépôt du dossier et du règlement à partir du 1^{er} septembre dans la
boîte aux lettres de l'amicale (Bibliothèque, place René Quantin, St Piat)

Aucune inscription par mail ne sera prise en compte.

ATTESTATION DE SANTÉ À JOINDRE OBLIGATOIREMENT POUR LES ACTIVITÉS SPORTIVES ADULTES

CONTACT foyer :

Nom : Prénom :

Adresse : Code postal et Ville :

Téléphone portable : Téléphone fixe :

Courriel (EN CAPITALES D'IMPRIMERIE):

INSCRIT(E)S aux activités :

Nom	Prénom	Activité ET jour	Montant cotisations	Je souhaite une attestation d'inscription
				☐ oui ☐ non
				☐ oui ☐ non
				☐ oui ☐ non

Montant total avant réduction: €

Réduction : ☐ 3% (dès 2 activités) ☐ 5% (si 3 activités) ☐ 7% (4 activités ou +)

Montant total après réduction : €

☐ Régulé le / / 2025 ☐ A régler règlement par ☐ espèces ☐ chèque(s) ☐ coupons sport ANCV

Chèques (à l'ordre de « Amicale de St Piat »): n° n° n°

Règlement possible en plusieurs fois : encaissement environ novembre janvier mai

J'ai été informé(e) que :

- **LE GALA DES ACTIVITÉS AURA LIEU LE SAMEDI 20 JUIN 2026 AU SOIR.** Merci de réserver cette date sur vos agendas.

- les cours débiteront le lundi 8 septembre 2025 et se termineront le mardi 30 juin 2026.

- les 2 premiers cours d'essai sont offerts. Passée cette période, mon inscription sera considérée comme effective et plus aucun remboursement ne pourra être effectué, sauf sur avis médical dûment justifié (remboursement au prorata temporis).

- lors des manifestations organisées par l'Amicale vous pourrez être amené(e) à être pris(e) en photos, photos qui pourront être diffusées sur Internet et apparaître sur divers documents de l'Amicale.

Date :

Signature (précédée de la mention « Lu et approuvé ») :